



# L'alternance, la voie royale pour tous



## ► Du CAP aux écoles de commerce et d'ingénieurs, l'alternance gagne du terrain ► Les nouveaux apprentis sont arrivés

Dans un contexte de reprise fragile, l'alternance possède un atout gagnant : son taux d'insertion dans l'emploi de 60 à 80 %. Apprentissage, contrats de professionnalisation, ces tremplins séduisent de plus en plus de futurs diplômés et demandeurs d'emploi en quête d'une formation gratuite et rémunérée, taillée pour le monde du travail.

“Confrontées à la génération zapping, les entreprises veulent des talents immédiatement opé-

rationnels”, affirme Jean-Pierre Lahille, directeur de l'ESC Pau, une des écoles de commerce pionnières de l'alternance dès 1994.

Depuis 2009, au plus fort de la crise, l'alternance est présentée comme un chantier prioritaire pour l'emploi. Annoncée le 1<sup>er</sup> mars, la réforme du dispositif vise un objectif ambitieux : 800 000 jeunes en alternance en 2015, contre 435 400 en 2010. Outre l'application d'un bonus-

malus sur les entreprises, 500 millions d'euros iront à la réorganisation de l'appareil de formation, très saturé. Mais les entreprises répondront-elles à cet appel à l'heure de la sortie de crise ?

Et si le statut des apprentis majeurs devrait être revalorisé par l'attribution des mêmes prestations et réductions que les étudiants, “il faudra convaincre les familles qui ont encore des a priori et mettre l'accent sur l'orientation”, estime Alain Griset, président de l'assemblée permanente de la Chambre des métiers et de l'artisanat. Vivier traditionnel des carrières issues de l'artisanat, du BTP ou de la métallurgie, l'alternance émerge désormais dans la formation des managers et des ingénieurs de demain. Et Jean-Pierre Lahille d'ajouter : “C'est la voix de l'excellence pour tous.”

## Les secteurs qui recrutent

- La banque-assurance, le bâtiment, la restauration et le commerce restent des valeurs sûres pour l'alternance.

- Très présente également dans le tertiaire, l'alternance répond aux besoins de secteurs émergents tels que les métiers

des centres de relation clientèle et des services à la personne.

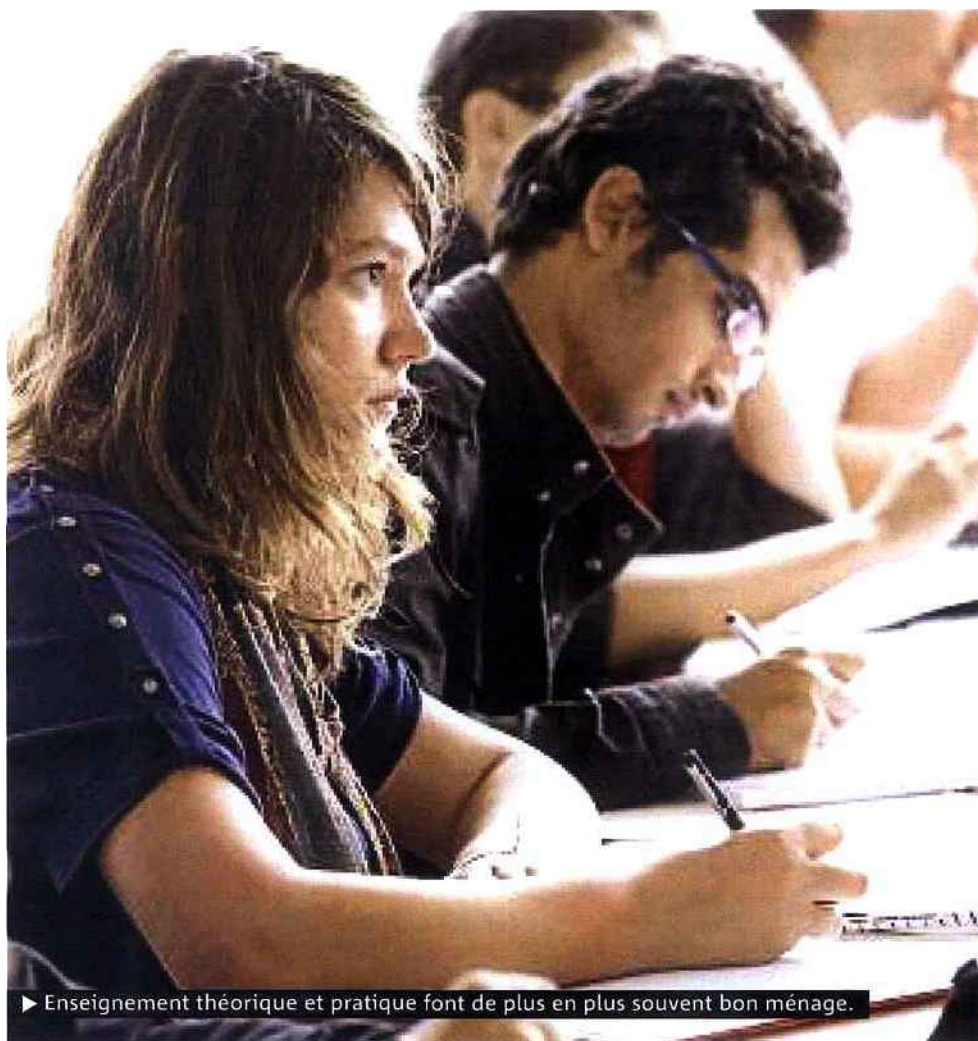
- Dans un futur proche, le gouvernement souhaite mettre l'accent sur les activités mettant en œuvre les technologies innovantes.



**NATHALIE ALONSO**  
WWW.METROFRANCE.COM

# L'apprentissage sur les bancs de la fac

► L'alternance connaît un succès grandissant dans les universités et les grandes écoles ► Un dispositif qui ne lésine pas sur le savoir théorique et qui séduit de plus en plus les entreprises en quête de profils opérationnels



► Enseignement théorique et pratique font de plus en plus souvent bon ménage.

Ce sont les cadres et ingénieurs de demain. Ils ont les mêmes cours que leurs copains de promo mais, en tant qu'apprentis, ils ont ce petit plus qui fait la différence. "Dans toute formation de cadres, le savoir-être et le comportement de collaborateur s'apprennent dans les entreprises", plaide Michel Gordin, responsable développement apprentissage de l'Essec, la grande école de commerce pionnière de l'alternance dès 1993.

Aujourd'hui, 20 % des nouveaux contrats d'apprentissage mènent à des formations de niveau III à I (du bac + 2 au master), contre 13 % en 2005. A l'image du centre de formation des apprentis de FormaSup et de son réseau de 15 universités parisiennes, les facultés, bastion du savoir fondamental, ont également pris le virage de l'apprentissage. Mais, pour Pierre-Louis Dubois, délégué général de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises, "il ne s'agit pas de rendre les diplômés adaptés

### En chiffres

#### Sur les 207 écoles de la Conférence des grandes écoles

(qui représente la majorité des écoles d'ingénieurs et de commerce délivrant un grade master), plus de 120 proposent l'apprentissage en 2010.

**14 écoles** d'ingénieurs ont ouvert une formation depuis 2010, 10 depuis 2008.

**40 %** d'alternants à l'ESC Pau.

**30 %** d'alternants en plus depuis deux ans à l'Essec.

mais adaptables". Les entreprises recherchent des diplômés immédiatement opérationnels capables de mettre en œuvre des compétences multiples, voire de tracer la voie de métiers émergents.

Pour la Société générale, qui annonce l'accueil de 2 100 apprentis en 2011, soit le double de l'année dernière, "l'alternance est un moyen, en cas de be-

soins, de prérecruter", confie Laurence Lavanant, responsable du prérecrutement au sein du groupe. L'alternance s'adresse de fait à des profils qui tendent à se spécialiser rapidement, même si certains secteurs tels que la banque et sa large palette de métiers laissent des portes ouvertes.

"Certains de nos élèves ont choisi l'apprentissage parce qu'ils venaient avec un projet professionnel bien précis dans le secteur de l'énergie ou de l'aéronautique", explique Martine Cazier, directrice adjointe de l'Ecole centrale de Paris. Au 1<sup>er</sup> rang exæquo des écoles d'ingénieurs avec Polytechnique, l'institution centralienne a fait à son tour sa révolution en 2010 : onze jeunes, dont 40 % de boursiers, parmi les 500 élèves de la promo, y suivent un apprentissage, et Centrale compte tripler ce dispositif à la rentrée prochaine. L'ouverture sociale par le biais de l'excellence en somme.

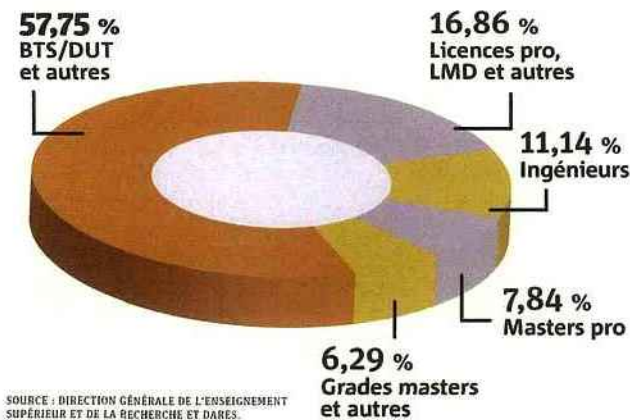


**NATHALIE ALONSO**  
WWW.METROFRANCE.COM

## Répartition

# Le BTS, toujours une valeur sûre

Répartition des apprentis en cours de formation dans l'enseignement supérieur selon le diplôme préparé en 2008-2009 :



## Ce qu'ils en pensent

**LAURE RUDELLE-ARNAUD,**  
29 ANS, DIPLÔMÉE DE L'ESSEC

### "PRENDRE PLUS TÔT DES RESPONSABILITÉS"



"Mon parcours est atypique. Après une "prépa" littéraire et un master

de philosophie, j'ai choisi un apprentissage en école de commerce entre 2005 et 2007. J'aspirais à l'autonomie financière et, avec mon expérience associative, j'avais pris goût à la

gestion de projets. J'ai intégré un cabinet de consulting en affaires publiques dans lequel j'ai pu prendre des responsabilités plus rapidement que lors d'un stage. Je me sentais plus salariée qu'étudiante et l'aller-retour entre l'école et l'entreprise était une expérience stimulante. Grâce à mon réseau et à mes références, j'ai pu être recrutée en tant que responsable de projets RH dans un groupe." ■ N.A

**THIBAUT BATAILLE,**  
24 ANS, APPRENTI À L'ESC PAU

### "ÊTRE ARMÉ POUR LE MONDE DU TRAVAIL"



"Après un DUT Technique de commercialisation à Bordeaux, j'ai choisi

un apprentissage à l'école supérieure de commerce afin d'être mieux armé pour attaquer le monde du travail. Pour me laisser des portes ouvertes, je me suis dirigé vers la banque,

qui offre une large palette de métiers. Dans mon entreprise, je suis passé par tous les secteurs avant de m'investir à un vrai poste. Actuellement, je remplace un directeur d'agence. L'apprentissage permet de se confronter à la réalité de l'entreprise et de gagner en confiance. Je termine ma formation dans quelques jours et on m'a proposé un poste de chargé d'affaires professionnelles."

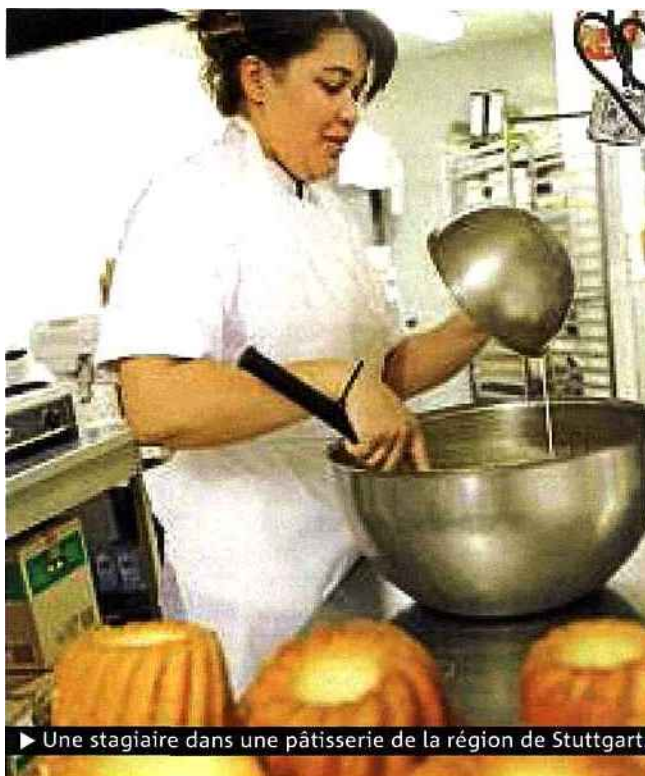
■ N.A

# Des stagiaires sans frontières

► Les futurs coiffeurs, menuisiers ou bouchers peuvent eux aussi faire leur stage à l'étranger dans le cadre de leur formation ► Une opportunité méconnue à découvrir

C'est un peu l'Erasmus de l'apprentissage. Partir en stage à l'étranger n'est pas seulement réservé aux étudiants d'université. Depuis 1995, le programme Leonardo Da Vinci permet aux apprentis en CFA, jeunes de lycée pro, salariés et demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans de réaliser un stage pratique de 2 à 39 semaines financé par l'Union européenne.

Destination : l'Europe des 27, mais aussi la Turquie, l'Islande ou encore la Norvège. Côté langues, pas de panique : les bourses Leonardo comprennent un module linguistique intensif, et l'anglais est très souvent utilisé dans l'entreprise d'accueil. Bien que peu connu, ce dispositif connaît un succès grandissant avec 5 209 bourses octroyées en 2009, contre



► Une stagiaire dans une pâtisserie de la région de Stuttgart.

1 979 en 2003. "C'est un regard nouveau sur le métier... Les jeunes prennent confiance en eux et se découvrent des capacités sous-estimées", témoigne Philippe Gueucier, du CFA de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Gironde (CMA 33).

De la coiffure à la restauration en passant par l'automobile, tous les secteurs sont couverts jusqu'au niveau bac. "Dans le bâtiment, cette expérience permet de découvrir des procédés et matériaux innovants, notamment verts, très utilisés dans certains pays", explique Alain Griset, président de l'Assemblée permanente de la Chambre des métiers et de l'artisanat.

Si 4 % des étudiants font partie de la génération Erasmus, seulement 1 % des apprentis ont eu la chance de

se former loin de chez eux. "Parmi nos apprentis de niveau V ou bac pro, peu eu la chance de sortir des frontières par eux-mêmes, cela n'est pas toujours dans les priorités des familles", constate M. Gueucier.

Pour tenter l'aventure, il faut se manifester auprès des porteurs de projets (Pôle emploi, missions locales, lycées pro et CFA). Les stagiaires et apprentis peuvent alors sous certaines conditions décrocher une bourse couvrant les frais de logement, de nourriture et de transport. Un Passeport de la mobilité, pour marcher sur les traces des compagnons du Devoir, donne toutes les clés pour connaître les démarches à suivre (lire ci-contre).



**NATHALIE ALONSO**  
WWW.METROFRANCE.COM

## Focus

# Précieux sésame



Le site "Toute l'Europe" a mis en ligne un document essentiel : le Passeport pour la mobilité des apprentis. On y détaille toutes les étapes d'un séjour à l'étranger dans le cadre du programme Leonardo Da Vinci. A lire attentivement !  
[www.touteurope.eu](http://www.touteurope.eu)

## PRATIQUE

# Où chercher les infos

- Pendant votre recherche de contrat en alternance, faites-vous connaître en déposant votre CV sur un site dédié à l'alternance comme [www.iquesta.com](http://www.iquesta.com), [www.kapstages.com](http://www.kapstages.com) ou [www.enalternance.com](http://www.enalternance.com). Les recruteurs les consultent régulièrement. Ils ont un nombre d'offres d'emploi important souvent renouvelées.
  - N'hésitez pas à vous rendre régulièrement dans les missions locales, Pôle emploi et rendez-vous sur le site de l'Afij (Association pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés), qui proposent aussi des offres d'emploi en alternance. Enfin, pensez à aller dans les salons dédiés à l'apprentissage et au contrat de professionnalisation. Le prochain a lieu les 18 et 19 mars 2011 à Paris.\*
  - Ceux tentés par le monde du spectacle en alternance ont également leur site : [www.alternance-spectacle.fr](http://www.alternance-spectacle.fr).
  - Etre en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation implique des restrictions légales. Pour tout savoir, faites un tour du côté du site officiel du gouvernement : [www.contrats-alternance.gouv.fr](http://www.contrats-alternance.gouv.fr).
- \* Pour réunir le maximum d'informations pratiques sur l'alternance, rendez-vous au Salon sup'alternance les 18 et 19 mars prochain, de 10 heures à 18 heures. Espace Champerret, 6 rue Jean Oestreicher, 75017 Paris tel. : 01.40.68.22.22**
- Vous pouvez obtenir une invitation gratuite sur le site <http://www.studyrama.com>**

# Comment trouver son entreprise ?

► La recherche d'une entreprise qui accepte un contrat en alternance est parfois longue ► Voici quelques conseils pour optimiser votre démarche

• **BIEN CHOISIR L'ENTREPRISE**  
Les futurs apprentis doivent d'abord lister les entreprises qui les intéressent puis faire marcher leur réseau. Corinne Cabanes, du cabinet de recrutement Menway, conseille d'appeler les amis de ses parents, ses collègues, si on a déjà travaillé, ses anciens professeurs... Peut-être que certains connaîtront une personne qui fait le métier auquel vous aspirez et pourront vous aider.

• **GRANDS GROUPES OU PME ?**  
Les PME n'ont pas de cabinet de ressources humaines. Pour postuler, mieux vaut se présenter avec son CV. Les chefs d'en-

treprise préfèrent recruter quelqu'un qu'ils ont déjà vu ou qui est coopté par une personne de leur structure. Les grands groupes font souvent des campagnes de recrutement sur leur site en avril et en mai. "Mais attention, tout ne se passe pas en ligne. C'est mieux de se déplacer pendant les forums dédiés à l'apprentissage", prévient Corinne Cabanes. Pendant l'été, le rythme des embauches diminue avant de reprendre en septembre.

• **UNE LETTRE DE MOTIVATION APPROPRIÉE À L'ALTERNANCE**  
Dans le premier paragraphe de la lettre de motivation, le futur apprenti ne doit pas parler de lui mais de l'entre-

prise en montrant qu'il connaît bien cette dernière. Pour embaucher un apprenti, les entreprises ne recherchent pas forcément des compétences professionnelles, mais un futur collaborateur motivé. "Aujourd'hui, la motivation est ce qui manque le plus chez les jeunes, confirme Corinne Cabanes. Il leur faut montrer qu'ils se sont renseignés au préalable sur l'entreprise, qu'ils ont déjà rencontré des professionnels..." Ensuite, le candidat décrira ses expériences en les illustrant d'exemples. Puis, il définira les projets qu'il aimerait mener à bien avec son éventuel employeur.

• **LES BONNES ATTITUDES EN ENTRETIEN**  
Au premier rendez-vous, le recruteur s'imagine travailler avec l'apprenti pendant deux ans. L'attitude et la tenue vestimentaire doivent être absolument irréprochables. "Les tests pendant l'entretien sont basés sur la confiance et le relationnel. L'apprenti doit montrer une forme d'engagement auprès de l'entreprise", conseille Houda Sariane, responsable des relations entreprises du groupe d'écoles de commerce et de management en alternance ISEE.



**NOEMIE D.-DUCLOYER**  
WWW.METROFRANCE.COM

# “DE FUTURS SALARIÉS TRÈS POLYVALENTS”

Emmanuelle Nogarotto, la responsable de l’alternance pour les supermarchés et hypermarchés Casino, délivre ses bons conseils pour obtenir un CDI à la fin de son contrat d’apprentissage ou de professionnalisation.

## Quel est le comportement que doit adopter un apprenti ?

Il doit être assidu tant au niveau scolaire que professionnel. Les absences à l’école sont souvent révélatrices pour la suite de la collaboration. On demande aussi une forte implication dans le travail en entreprise. Et bien sûr le respect des valeurs fondamentales. **Justement, quelles sont ces valeurs fondamentales ?**

Pour beaucoup d’entreprises, ce sont les mêmes : la ponctualité, le respect de la hiérarchie, la tenue correcte, le respect des autres. Un alternant doit

avoir une attitude exemplaire dans l’entreprise mais aussi à l’école ; là-bas, il la représente.

## Pourquoi certains apprentis ne sont-ils pas embauchés au bout de deux ans ?

Ce sont des personnes qui ne sont pas passionnées par leur métier. Par exemple, ceux qui sont en contrat de professionnalisation de bac + 2 à bac + 5 ont souvent des responsabilités. S’ils ne sont pas motivés, c’est toute l’équipe derrière eux qui ne l’est pas.

## A la fin de la période d’alternance, est-ce que le diplôme délivré par l’école a de l’importance pour l’embauche ?

Oui, c’est primordial. Pour l’embauche, on regarde le comportement pendant les deux ans. Même si ce n’est pas toujours évident de suivre les cours et le travail en entre-

PHILIPPE FONT/METRO



**“Le rythme de l’alternance n’est pas évident mais il forme les apprentis aux péripéties de leur futur métier.”**

prise, c’est eux qui ont choisi l’alternance. Ils sont

ainsi formés aux péripéties de leur métier. A la fin, ils doivent quand même obtenir leur diplôme, sinon ils ont peu de chances d’être embauchés.

## Les perspectives d’évolution de carrière pour une personne recrutée après une période d’alternance sont-elles les mêmes qu’un recrutement externe ?

Les jeunes en l’alternance dans les entreprises sont des “pépites”. Ils sont formés sur le tas tout en étant encadrés. Ce sont de futurs salariés très polyvalents et qui connaissent très bien la culture de l’entreprise. Du coup, un salarié qui a déjà passé deux ans dans une structure avant d’être recruté a plus de chances d’évoluer rapidement.



**N.D.-D.**  
WWW.METROFRANCE.COM

## DU CÔTÉ JURIDIQUE

# Vos droits et devoirs

Angélique Mouton, juriste spécialisée dans le droit du travail, fait le point pour *Metro* sur les droits des alternants.

### • LES MÊMES DROITS ET DEVOIRS QUE LES SALARIÉS

L'apprenti bénéficie de droits identiques aux autres salariés, par exemple pour les congés payés et la discipline. Les heures passées à l'école sont décomptées du temps de travail.

Le contrat d'apprentissage est à durée déterminée. En revanche, le contrat de professionnalisation peut être à durée indéterminée.

### • LA RÉSILIATION DU CONTRAT

Le contrat d'apprentissage peut être rompu sans motif pendant les deux mois suivant la signature. Après cette période, la résiliation du

contrat nécessite de solliciter les prud'hommes.

Si l'employeur commet des manquements graves, comme le non-paiement des heures supplémentaires, l'apprenti peut s'adresser au médiateur désigné par la chambre consulaire. Le contrat de professionnalisation peut être rompu selon les mêmes règles qu'un CDD ou qu'un CDI.

### • LES SALAIRES

Selon l'âge et l'année de diplôme préparé par l'apprenti, le salaire diffère. La fourchette va de 25 % (moins de 18 ans) à 78 % du Smic ou minimum conventionnel (21 ans et plus). En contrat de professionnalisation, ils touchent entre 55 % (moins de 21 ans) et 85 % du Smic (26 ans et plus) ou le minimum défini par la convention collective.

[www.juritravail.com](http://www.juritravail.com)

# Sur de bons rails grâce à l'alternance

► Pour Créline, Axelle, Cédric et Olivier, l'alternance n'a pas été une évidence ► Certains ont suivi un cursus scolaire habituel, d'autres ont été au chômage ou ont travaillé pendant quelques années... ► Mais tous ont eu besoin de changement ► Cette formation les a aidés à se réaliser dans leur vie professionnelle et privée

## “ JE PEUX ENFIN PENSER À L'AVENIR ”

XAVIER THOUVENOT/METRO



**Axelle Mathias, 27 ans, a suivi un cursus universitaire brillant, mais peinait à trouver sa voie. Avec l'alternance, elle a décroché un emploi répondant à ses aspirations professionnelles et privées.**

“J'ai eu mon master à 21 ans. Je parlais trois langues et j'ai été recruté par une entreprise autrichienne pour faire de l'export. Mais c'était trop

administratif. Je suis rentrée en France et j'ai travaillé comme commerciale puis dans l'événementiel. Cela ne me plaisait pas : trop de déplacements pour l'un, des horaires tardifs pour l'autre. Cela faisait longtemps que j'avais envie d'être dans les ressources humaines. Alors, à 25 ans, je me suis lancée dans un contrat d'apprentissage en m'inscrivant à l'Ecole supérieure des métiers des agences d'emploi (ESMAE). Cela correspondait enfin à mon tempérament ! Je travaillais en agence d'intérim et pouvais prendre le temps de connaître les gens que je recrutais. Depuis janvier, j'officie à l'université Lyon 2 comme responsable des partenariats entre les entreprises et les alternants. Je gagne moins bien ma vie, mais je suis plus posée et je peux enfin penser à l'avenir. — NOÉMIE D.-DUCLOYER

NICOLAS RICHOFFER/METRO



## “J’AIME BEAUCOUP LA VIE SUR LES CHANTIERS”

**Olivier Ysewyn, 38 ans, son contrat de professionnalisation a été une bouffée d’oxygène. Comme il ne voulait plus travailler derrière un bureau, il s’est tourné vers un métier plus manuel : la plomberie.**



“J’assume ma décision d’avoir commencé un contrat de professionnalisation à 37 ans. Même si au début c’était un gros changement dans ma vie. Aujourd’hui, je travaille sur les chantiers et je vais en cours à l’Afpà suivre la for-

mation installateur thermique et sanitaire. J’ai été commercial pendant huit ans puis j’ai essayé de créer mon entreprise dans la vente par correspondance. Mais j’ai déposé le bilan en 2009. Je ne voulais plus tra-

vailler dans le secteur tertiaire et être enfermé entre quatre murs. Au moins, avec l’alternance, j’allais être payé tout en apprenant un nouveau métier. J’aime beaucoup la vie sur les chantiers, et puis les cours ne sont pas ennuyeux. On est dans des ateliers. Dans plus d’un an, je serai plombier et je pourrai peut-être à nouveau créer mon affaire, avec, pourquoi pas, ma femme comme associée... car elle a aussi fait un contrat pro !” **N.D.D**

## “JE M’ÉCLATE DANS MON MÉTIER !”

**Créline Terrier, 28 ans, a décidé de stopper les petits boulots et de reprendre des études en alternance après la naissance de son enfant. Aujourd’hui, elle est chef boucher chez Casino.**

“Les études m’amusaient. J’ai suivi un cursus pour être secrétaire médicale mais ça n’a pas accroché. Du coup, j’ai fait plein de boulots, comme responsable de boulangerie, agent hospitalier... Du moment que je pouvais gagner ma vie, tout allait. Mais à 23 ans, j’ai eu mon bébé. Il fallait que je me stabilise un peu ! Je ne savais pas quel métier choisir mais je

ne voulais surtout pas travailler avec des femmes. Ça ne colle pas avec mon caractère ! Je suis allée à un forum au CIDJ et j’ai laissé mon CV à l’école de boucherie. Au début de l’apprentissage, ce n’était pas facile. On est dans les chambres froides, il faut porter les carcasses, désosser... Pas de doute, c’est un métier de bonhomme ! Et avec mon bébé, l’école et le travail, c’était dur. Mais à la fin de mon contrat, j’ai été embauchée en CDI. Aujourd’hui, je manage mon équipe, je retrouve mon enfant tous les soirs et je m’éclate dans mon métier !” **N.D.D**

## “REPRENDRE LES COURS M’A SORTI DE LA GALÈRE”

**Cédric Ciron, 25 ans, a connu les petits boulots et le chômage. Après une période morose, il a décidé de recommencer les cours, mais en alternance, afin de s’en sortir financièrement.**

“L’école, ça n’a jamais été mon truc. Après mon bac, j’ai commencé un BTS en alternance, mais ça ne me plaisait pas. J’ai lâché au bout d’un an. J’ai fait plein de petits boulots et puis, en 2008, je me suis retrouvé au chômage. C’était une période difficile qui a duré presque un an. Finalement, l’alternance était un bon moyen d’apprendre un métier tout en gagnant sa vie. Je me suis inscrit au CFA-Cnam dans la forma-



tion “assistant de gestion”. Après avoir prospecté pas mal de temps, on m’a proposé une offre de contrôleur de gestion à la SNCF. Aujourd’hui, je gère l’aspect financier des projets de l’entreprise. Je suis deux jours à l’école et

trois jours en entreprise. J’apprends beaucoup sur le tas. On me fait confiance et on me propose déjà des opportunités de carrière alors que j’ai encore plus d’un an d’apprentissage à réaliser. Je suis en pleine rédemption et ça fait du bien !” - N.D-D